



Les loisirs



L'éveil

Projet pédagogique 2022 - 2023

Direction
LORENTZ Camille



La culture

Le partage



L'accompagnement



SOMMAIRE

1. LE POLYEDRE	3
2. L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
3. INTENTIONS EDUCATIVES	6
A. Eveil de l'enfant et du jeune	6
B. Enfant libre et autonome	9
C. La solidarité	12
D. L'échange et l'égalité	13
4. LA VIE QUOTIDIENNE	16
A. L'accueil	16
B. Le matériel	17
C. Les locaux	18
D. L'hygiène	18
E. Fiche de sortie	18
F. Règles de vie	18
G. La restauration	19
H. La pharmacie	20
I. Le transport	21
5. JOURNEE TYPE	24
6. FAMILLES	25
A. Gouter Familles	25
B. Barbecue Famille	25
C. Accueil matin et soir	25
D. Journée porte ouverte	25
7. L'ANIMATEUR	26
A. Organisation du travail d'équipe	26
B. Formation animateur et directeur.....	26



LE POLYEDRE (Loi 1901 et à but non lucratif)

Le Polyèdre en quelques mots ?

Un espace culture et loisirs pour tous

Agréé centre social par la CAF de HAUTE SAVOIE

Où se situe-t-il ?

4 impasse Saint Jean, Seynod 74600 ANNECY

Pour qui ?

Pour TOUS ! Le Polyèdre incarne un lieu de rencontre, du lien intergénérationnel, de partage, d'expérience et de convivialité avec les habitants

TOUT AGES ! De 0 à 110 ans, tout lieu de résidence, habitants de la commune historique de Seynod et du bassin annécien

Pour quoi ?

Offrir tout au long de l'année des encadrements d'activités sportives, artistiques, culturelles, de loisirs, des séjours court et autre, un accompagnement à la scolarité, des sorties culturelles et familiales.

Par qui ?

Le Polyèdre dispose d'une équipe de 12 permanents (CDI, CDD, alternants) qui s'articule autour de 5 pôles d'activités :

- ***Le pôle administratif*** : une secrétaire chargée d'accueil, une assistante de direction et une comptable
- ***Le pôle communication*** : Une responsable de service, une Community manager, une animatrice polyvalente
- ***Le pôle animation*** : Une responsable de service, une directrice d'accueil de loisirs, un animateur référent jeunesse, une animatrice polyvalente, 2 animateurs CDII, des animateurs CEE en fonction des besoins.
- ***Le pôle activité hebdomadaire*** : une référente activités hebdomadaires, 23 animateurs techniciens d'activités, 9 animateurs d'activité prestataire
- ***Le pôle Famille*** : Une référente famille, une chargée d'accueil, un agent technique polyvalent

2 L'ACCUEIL DE LOISIRS

Quand est-ce qu'ouvre l'accueil de loisirs ?

L'accueil de loisirs 3-12 ans est ouvert à chaque période de vacances et les mercredis durant la période scolaire, excepté une semaine aux vacances de Noël.

Les mercredis :

Au trimestre ou à l'année, exclusivement en journée complète

Les petites vacances :

Forfait 4 jours (sans le mercredi) ou 5 jours en journée complète

Quelles sont les horaires ?

L'accueil du matin ouvre ses portes à 7h45 jusqu'à 9h00

L'accueil du soir débute à 17h00 et se termine à 18h00

Quelles sont les tranches d'âges ?

3-5 ans : 32 enfants au maximum

6-7 ans : 24 enfants au maximum

8-9 ans : 24 enfants au maximum

10-12 ans : 24 enfants au maximum

Encadrement : Le Polyèdre applique la réglementation en vigueur, dispensée par le ministère de la jeunesse et de la cohésion sociale, soit un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Les imaginaires doivent durer, l'enfant doit être baigné dans cette ambiance.



Avez-vous des thèmes à l'année ?

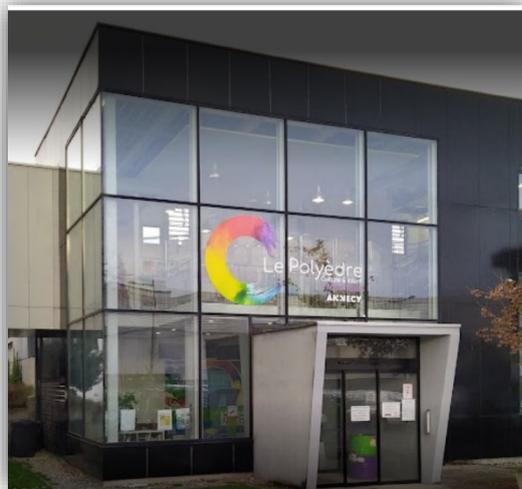
Un thème annuel qui est choisis par l'équipe d'animation avant le début de l'année scolaire qui est ensuite fractionné en plusieurs thèmes suivant les périodes définies. Voici le thème 2022/2023 :

Le numérique

Les animateurs auront le choix de leurs thèmes par période au moment de la réunion de préparation des vacances et des mercredis.

Où sont les locaux du POLYEDRE ?

Au Polyèdre : Pendant l'année scolaire « au rez de chaussé » une salle par groupe est attribuée



A la maison de Malaz : Les 3-9 ans sont accueillis sur ce lieu durant la saison estivale



3 INTENTIONS EDUCATIVES

Les grands axes du projet éducatif de l'association

Aider l'enfant à se sociabiliser, à s'intégrer dans un groupe, tout en développant son autonomie et sa créativité :

A. L'éveil de l'enfant : *Par la découverte au sens le plus large possible, par des animations variées et des propositions de création.*

Objectif pédagogique : *Favoriser l'épanouissement de chaque enfant et jeune grâce à des activités créatives, sportives, sorties, découverte de son environnement et son imagination*



Comment faire vivre un thème annuel ?

- En favorisant les activités en relation avec le thème
- En construisant des sorties extérieures en lien avec le thème
- En construisant des camps en fonction du thème
- En édifiant un projet de construction sur toute l'année

Etablir un thème, un univers dans lequel les enfants peuvent se développer

Le thème permet de plonger l'accueil de loisirs dans une ambiance qui change du quotidien. Il constitue un moyen efficace pour éveiller l'imagination de l'enfant.

Comment proposer du choix à l'enfant ?

- L'animateur se doit de proposer un panel d'activités pour que l'enfant puisse s'inscrire dans l'une d'elles
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités qui répondent à leurs besoins afin qu'ils vivent pleinement leurs temps de loisirs. L'équipe pédagogique doit éveiller la curiosité de l'enfant.

- Lors des préparations de programmes, les animateurs peuvent laisser le choix aux enfants, sur une demi-journée ; De l'activité qu'ils souhaiteraient faire. Les animateurs peuvent organiser ce moment sous différentes formes.

Comment participer à l'éveil de l'enfant ?

Mettre en place des activités d'éveil corporel, théâtre, danse, récit d'histoire...

Comment aiguïser la curiosité et l'imaginaire de l'enfant ?

- Mettre en place un fil conducteur tout au long de la semaine
- Sensibiliser les enfants à travers un but, un déguisement, une histoire...

Comment favoriser la participation des enfants ?

Les enfants seront encouragés à exprimer leurs envies, leurs besoins, leurs projets, au cours des mercredis ou vacances scolaires. L'animateur accompagne l'enfant dans son choix. Il est un soutien, il établit les règles en concertation, discute des choix.

- *Discussion en groupe avec animateurs*
- *Boîte à idées*
- *Questionnaire auprès des familles*

Comment les enfants s'approprient les locaux ?

L'équipe pédagogique doit aider l'enfant à s'approprier les locaux de l'association ; ils savent se diriger d'un lieu à l'autre. Les animateurs organisent un bon repérage des différents espaces, en prenant le temps de visiter ensemble, et en délimitant les lieux accessibles ou non.

- *WC et Lavabo sont adaptés à l'âge des enfants. Le mobilier est à leur hauteur et approprié aux activités.*

Les enfants ont accès à du matériel en autonomie (table de dessin, bibliothèque, jeux de société et de construction...) lors des temps libres de l'accueil, matin et soir ainsi qu'au temps calme en début d'après-midi.



Comment sont organisés les sorties ?

L'équipe pédagogique organise des sorties variées ou fait intervenir des prestataires, après vérification de leurs compétences, autorisations, habilitations

Plusieurs sorties sont organisées suivant le thème, la saison et adaptées à chaque tranche d'âge.

Les vacances : Une sortie minimum en journée par semaine pour l'accueil des enfants.

Les mercredis : Une sortie minimum en demi-journée ou journée par trimestre ou minimum deux interventions de prestataires

Les enfants ont le choix d'être avec leurs copains à table ou lors des jeux, dans la mesure où cela ne nuit pas à la vie du groupe



B. L'enfant libre, Autonome : *respecter son rythme, s'adapter à lui et l'écouter.*

Objectif pédagogique : Aider à construire sa propre personnalité, développer son autonomie et Développer son sens de l'organisation, d'analyse, de synthèse et de gestion de l'espace.



Comment respecter le rythme de l'enfant ?

En étant à l'écoute des besoins du groupe et de l'enfant dans son individualité

Comment répondre au besoin de l'enfant ?

L'équipe d'animation doit proposer différents temps :

- Activités d'intérieurs/ d'extérieurs
- Activités calmes ou toniques
- Individuels ou en groupe
- Temps court ou long

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition sauf pour les sorties qui sont définitives.

Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies.

Ils doivent accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre. L'enfant peut ainsi bénéficier des moyens et d'une aide technique appropriée.

En mettant en place un temps calme adapté :

- Ce temps est nécessaire après le repas. Il permet aux enfants de tous les âges de se reposer et de profiter d'un temps libre, accompagné par les animateurs. C'est un temps propice aux jeux calmes ou lectures en petits groupes ou seul.
- La durée et les activités proposées en temps calme sont adaptées à l'âge des enfants. La sieste est proposée aux plus jeunes (3-5ans), sur demande parentale ou en repérant les plus fatigués mais sans les forcer à dormir. Les plus grands peuvent également s'allonger s'ils le souhaitent.

Comment développer l'autonomie, la participation et le choix ?

Les enfants doivent être acteur de leurs activités afin de les aider à se constituer comme sujets autonomes et responsables à se construire en tant qu'individu libres et acteurs de leur propre vie.

L'équipe pédagogique doit s'attacher à leur apprendre à faire des choix, à se décider, à persévérer.

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.



Comment confier des responsabilités à la portée de l'enfant ?

😊 *Le matériel :*

- Chacun prend soin du matériel et des locaux à disposition ainsi que de ses affaires personnelles
- Le midi, on participe en servant les autres ou en se servant tout seul et l'on débarrasse, selon l'âge.

😊 *La santé :*

- Chacun doit apprendre à avoir une bonne hygiène sanitaire : aller aux toilettes proprement et en autonomie tout en le signalant à un animateur, se laver les mains après passage aux toilettes et avant chaque repas ou goûter.
- Chacun doit avoir une bonne hygiène alimentaire. Les menus sont équilibrés. Chaque enfant ou jeune doit goûter à tous les aliments. Les enfants ont accès en autonomie à leur bouteille d'eau.

😊 *Par rapport au groupe :*

- L'enfant peut choisir d'être seul ou en groupe sur certaines activités.
- Lors des animations, l'équipe veille à responsabiliser les enfants en leur proposant d'expliquer une règle, de mener un jeu, d'être responsable d'une équipe, d'aider à préparer du matériel, etc...

😊 *Par rapport aux activités :*

- Les enfants doivent être acteurs et non consommateurs.
- Laisser l'enfant s'impliquer et lui donner l'occasion de choisir
- L'équipe implique les enfants.
- Ils peuvent proposer des idées sur le programme ou déroulement des mercredis ou des vacances scolaires.
- L'équipe s'organise pour mettre en place avec eux leurs idées, dans la mesure du possible.
- Les enfants sont impliqués dans le choix du décor et de l'aménagement de la salle.
- Les enfants et jeunes peuvent suggérer des idées de goûter
- Ils ont également le choix d'être à table avec leurs copains ou lors des jeux, dans la mesure que cela ne soit pas nuisible à la vie du groupe. Les plus grands peuvent manger avec les petits s'ils le souhaitent.

C. La solidarité : *Encourager l'entraide mutuelle et le partage*

Objectif pédagogique : Sensibiliser les enfants sur les valeurs de la solidarité



Comment favoriser l'entraide mutuelle ?

- *Proposer aux parents de nous accompagner lors des sorties proposées ou sur une journée, mais attention pas pour surveiller uniquement son enfant mais l'ensemble du groupe*
- *Accompagner les plus grands dans la préparation d'activités en autonomie ou dans des projets*
- *Organiser des jeux de coopération*
- *Les plus grands peuvent aider à préparer les petits : aider à mettre manteaux ou chaussures, couper la viande, etc...*

Comment apporter du partage dans un groupe ?

- *Organiser des temps collectifs*
- *Organiser des temps de paroles*
- *Echanger lors des temps de repas et goûters*
- *Favoriser les partages de savoirs*
- *Organiser des moments de rencontre et d'échange en lien avec la famille : petit déjeuner, goûter spectacle etc...*



D. L'échange et l'égalité : développer sa sociabilité et ouvrir ses horizons

Objectif pédagogique : Favoriser l'ouverture aux autres et à la différence et apporter climat agréable à vivre où règne la solidarité



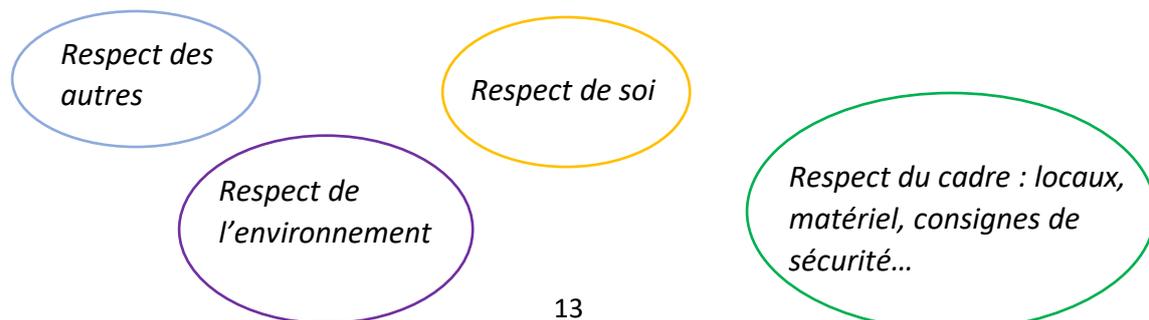
Comment faire découvrir de multiples lieux de rencontre à l'enfant ?

- *En diversifiant les sorties :* découvrir ce qu'il y a autour de sa commune, découvrir d'autres départements, d'autres régions ou encore d'autres pays.
- En multipliant des moments de rencontre avec l'autre
- *En diversifiant les rencontres* avec d'autres accueils de loisirs
- Favoriser la mixité

Comment apporter plus de mixité dans les groupes ?

- Organiser des jeux avec les différentes tranches d'âge : 3-5 ans, 6-8 ans et 09-11 ans
- Favoriser les échanges entre les âges. Donner la possibilité aux plus grands, de surveiller et d'aider les plus petits, en ayant le rôle « de grand frère ».
- Faciliter le lien avec les familles
- Organiser des rencontres avec des personnes âgées ou personnes handicapées
(voir chapitre Famille)

Comment apporter du respect et lutter contre toute forme de discrimination ?



Comment responsabiliser les groupes d'enfants ?

L'équipe responsabilisera les plus grands par rapport aux plus jeunes :

- Pas de bruit pendant les siestes
- Pas de groupe qui brise l'imaginaire d'une activité
- Aide au moment des sorties ou pendant les activités mixtes
- Aucune altercation entre groupes d'âges
- Réussite d'une activité en grand groupe



Comment faire respecter des règles de vie en collectivité ?

- ❖ *Le groupe débattrà des règles à mettre en application sur chaque période. Les règles pourront évoluer selon les besoins. Nous évoquerons également avec eux la notion de « sanction »*
- ❖ *Pour l'animateur, « la sanction » permet d'assurer la SECURITE. La sanction doit avoir une finalité éducative afin que celle-ci soit structurante.*

Ainsi, la sanction devrait toujours :

Être proportionnée et accomplie dans l'instant présent

Être pensée à l'avance si l'enfant ou le jeune a dérogé aux règles instaurées

Être individuelle

Prévoir ce qui se passe si elle n'est pas respectée

Etre basée sur des faits, des observations réelles et surtout pas sur des opinions ou encore des jugements personnels,

Comporter une alternative : au lieu de punir, nous devons chercher au contraire à valoriser l'enfant ou le jeune en le rendant davantage responsable, lorsque cela est possible.

Il faut garder à l'esprit qu'aux yeux des enfants, seule une sanction justifiée est légitime.



Un enfant de 3 ans ne peut pas être obéissant si l'ordre qu'il a reçu ne correspond pas au développement qu'il atteint

M. Montessori



LA VIE QUOTIDIENNE

A. L'accueil

Accueillir, c'est recevoir favorablement quelqu'un.

Les lieux doivent donc être aménagés, agréables et avec des animateurs disponibles. Il est souhaitable que le temps d'accueil soit animé à tour de rôle pour que les familles connaissent l'ensemble de l'équipe d'animation.

Quelles sont les tranches horaires pour l'accueil du soir et du matin ?

L'accueil du matin débute à 7h45 et se termine à 9h00

L'accueil du soir commence à 17h00 et fini à 18h00

Comment se déroule l'accueil des enfants ?

Lors des mercredis et des vacances, la directrice se chargera de l'accueil des parents.

Notre objectif étant de mettre en place un accueil de qualité pour ensuite créer du lien avec les familles. Nous proposons café, thé et petits gâteaux chaque mercredi matin et lundi matin (période de vacances). Le soir nous mettons à disposition également le café pour les familles.

1. Durant l'accueil l'animateur référent à ce moment-là, présentera le planning de la journée, répondra aux différentes questions des familles pour ensuite accueillir l'enfant paisiblement. (Chaque animateur accueille les enfants dans leurs salles respectives)
2. L'animateur vérifie que l'enfant a tout dans le sac à dos (Gourde, change...)
3. Pour les petits, les animateurs demanderont si l'enfant fait la sieste
4. Faire en sorte que l'enfant soit mis dans l'ambiance de la semaine
5. Ces moments permettent à chaque enfant de s'installer à son rythme et de pouvoir retrouver les copains et les animateurs
6. L'enfant a la possibilité de choisir entre plusieurs activités : Dessin, jeux d'imitation, jeux de construction, jeux de société, lecture...
7. L'animateur est disponible, à l'écoute de chaque enfant ou jeune et parent pour permettre un accueil individualisé

Attention, il n'est pas « le copain » de l'enfant mais la personne adulte responsable.

Accueillez-vous des enfants porteurs d'handicap ?

L'accueil de loisirs souhaite favoriser l'accès des enfants porteurs de troubles de la santé ou d'handicap en les incluant au centre de loisirs.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tout participant, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteint de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières afin d'en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes. De plus une convention a été signée avec Cap Handi Service, nous permettant de recevoir l'aide d'éducateur diplômés sur différents temps d'accueil de l'enfant dans le but d'accompagner et de transmettre des connaissances à l'équipe d'animation en place. Cela permet également de rassurer les familles et d'assurer une meilleure adaptation pour l'enfant. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

B. Le Matériel

Le matériel disponible doit être tenu en état par l'équipe d'animation avec **la collaboration active des enfants.**

Le rangement doit être effectué après chaque animation.

Les temps de rangement et lavage du matériel doivent faire partie intégrante de l'activité avec les enfants.

Les animateurs devront faire part **rapidement** au directeur de ce qu'il va venir à manquer.

Quel est le matériel disponible à l'accueil de loisirs ?

L'équipe d'animation bénéficie de beaucoup de matériel pour pratiquer de nombreuses activités :

Sport :

- Jeux collectifs (Basketball, Football, Rugby, Handball...)
- Sport de raquette (badminton, tennis, ping pong...)
- Initiation à la course d'orientation
- Jeux sportifs (Boomball, Téquie...)
- Activité hiver (Luge)

Fourniture pédagogique :

- Atelier créatif (Peinture, pâte à modeler...)
- Jeux de société
- Atelier bricolage
- Déguisement (Atelier d'expression...)

C. Les locaux

Les salles du Polyèdre sont des lieux communs tout au long de l'année. Il est donc important de les laisser nets et propres après utilisation.

Info mercredis : Les salles des plus de 6 ans sont occupées des 18h00 par des réunions et doivent donc être vides et propres pour cet horaire.

Chacun participera à passer le balai, nettoyer le matériel, ranger...

D. L'hygiène

Avez-vous un protocole hygiène au sein des groupes ?

Le lavage des mains se fera aussi souvent que nécessaire et impérativement avant et après chaque repas.

Veiller également à ce que les enfants se les lavent après chaque passage aux toilettes ;

On accompagne systématiquement les enfants.

La visite du centre pourra être l'occasion de faire un rappel sur la manière de se laver les mains. Un seul feuillet de papier est nécessaire par personne pour s'essuyer les mains.

Il est évident que si l'on demande une certaine hygiène aux enfants, il en va de même pour les adultes.

E. Fiche de sortie

La fiche de sortie est désormais obligatoire. Elle sert à savoir où se trouvent les groupes pour l'équipe de direction. A remplir ABSOLUMENT avant chaque départ. Elle est à disposition soit au bureau, soit sur le mur d'infos. **(Voir Annexe)**

F. Les règles de vies

Quelles sont les règles que vous apportez à l'accueil de loisirs ?

- Elles seront déterminées chaque début de semaine avec les enfants et pourront être évolutives.
- Certaines sont non-négociables : La non-violence, la politesse et le respect des autres et de soi-même.
- Les portables ne sont tolérés que durant les temps d'accueil et les temps calmes.

G. La restauration

La table est un lieu privilégié pour communiquer, échanger.

C'est une coupure au milieu de la journée intense en activités et en dépenses énergétique. Pour permettre à l'enfant de récupérer physiquement et psychologiquement pendant le moment du repas, celui-ci doit être un moment calme et détendu.

L'adulte veillera à gérer la discussion pour que chacun puisse s'exprimer sans avoir à crier. Il est important d'éviter les déplacements excessifs.

Où se passe le temps du midi ?

Au collège Saint François des Cordeliers

C'est Sodexo notre prestataire de restauration qui nous élabore les menus et les repas

Le self est à 10-15 min à pied



Comment se déroule le temps du midi ?

- ❖ Pour les moins de 6 ans, un service à l'assiette est mis en place. Pour les plus de 6 ans, un self est à leur disposition.
- ❖ *Un animateur par table d'enfants* (de préférence assis) sera là pour veiller au bon déroulement du repas et servir. Il faut se lever chercher le plat de sa table quand le chariot arrive et reposer le plat sur celui-ci pour que la cuisine sache qu'elle peut emmener la suite.

- ❖ *Le débarrassage* : pour les petits, à voir avec le personnel de la cuisine. Pour les plus grands, chaque enfant ou animateur doit vider son plateau dans le lieu indiqué.
- ❖ *Les plus de 6 ans auront le droit, s'ils le désirent, d'aller manger avec les petits*
- ❖ *Le leitmotiv* sera « on n'est pas obligé de tout manger, mais goûter est essentiel et obligatoire pour les enfants ET les animateurs (sauf contre-indication ou régime spécifique notifiés)
- ❖ *Attention aux régimes spéciaux* : vérifier les feuilles qui accompagnent les fiches sanitaires.
- ❖ *Veiller à la bonne tenue des enfants* : Pas de pied sur les chaises ou de coude sur la table, lavage des mains, passage aux toilettes avant (on n'y va pas pendant). Pas de bataille de nourriture, cris, caprices etc

La cuisine est un lieu interdit à tous (sauf animateurs exceptionnellement) pour des mesures d'hygiène et de sécurité.

Est-ce que le goûter est fourni ?

Il est choisi par l'ensemble de l'ALSH (directeur, animateurs et enfants). L'équipe d'animation se charge d'organiser son goûter suivant l'effectif des enfants par groupe.

H. La pharmacie

Comment pouvez-vous gérer les bobos ?

Un protocole est mis en place pour pouvoir gérer les égratignures et autre petite blessure. Ce protocole est composé de :

- ❖ **Un registre d'infirmier** : Il **faut** y inscrire toute action de soin effectuée au cours de la journée en précisant le nom de l'enfant, l'heure, les soins donnés et le nom de l'animateur qui a prodigué les soins.
- ❖ **Trousses de transport** : il est impératif de l'emmener une avec vous quand vous sortez. A chaque fois qu'un soin est administré à un enfant, il faut le noter sur le registre d'infirmier
- ❖ Une boîte « base » reste au centre sauf cas exceptionnel.
- ❖ Tout manque doit être signalé à la direction.

Un registre d'infirmier se trouve aussi dans le bureau de la directrice. Je procède à un suivi et note à nouveau les soins dans celui-ci au fur et à mesure.

Avons-nous le droit de fournir des médicaments aux enfants ?

NON : Vous ne pouvez donner aucun traitement au cours de la journée, seule la directrice a le droit de donner un médicament mais avec une ordonnance.

I. Le transport

Qui vous transporte lors des sorties ?

Pour les transports en car, notre prestataire est la société SABA. Certains déplacements peuvent également s'effectuer avec la société de bus SIBRA, le Partner (5pl) ou le Tepee (9pl).

Comment se passe un temps de trajet ?

- Lors du transport, les adultes comme les enfants sont assis.
- Le chauffeur doit être associé à l'équipe et le responsable de la journée prendra le temps d'échanger avec ce dernier à son arrivée mais également à son départ.
- L'équipe d'animation doit être équitablement répartie dans tout le car avec une disposition judicieuse près des issues de secours.
- Le transport est aussi l'occasion de faire chanter les enfants, avec l'accord du chauffeur.
- Il conviendra d'être particulièrement attentif lors des descentes pour éviter les traversées intempestives ou les dispersions inattendues.

Ce moment de transport favorise les échanges entre les enfants et l'équipe d'animation. Il permet de recenser les impressions des enfants sur les journées écoulées et sur ce qui a marqué la vie à l'accueil de loisirs.

Comment pouvez-vous assurer la sécurité des enfants ?

L'équipe d'animateurs doit s'organiser pour assurer la sécurité du groupe, lors de la montée et de la descente du car

Un animateur rentre en premier et un animateur en dernier

Il faut compter les enfants

S'assurer que les enfants sont bien assis et attachés

Mettre à l'avant du car les enfants malades en transport

Il évitera, autant que faire, de laisser les enfants s'asseoir aux 7 places les plus exposées au danger.

(Il s'agit de 4 places au premier rang, des 2 places qui donnent sur l'arrière du car et de la place située tout à l'arrière, au milieu).

La trousse à pharmacie se trouvera toujours dans le car et non dans les soutes.

Déplacement en minibus

Comment gérer vous la conduite plus la surveillance des enfants ?

Il est difficile d'assurer en même temps une surveillance effective des mineurs et une conduite maîtrisée du véhicule. Il convient donc dans la mesure du possible, de prévoir la présence d'un animateur ou d'un adulte en plus du conducteur, en tenant compte des caractéristiques du public et du trajet.

Lors de transport d'enfants de moins de 10 ans, les élevateurs sont obligatoires.

Transport véhicule personnel

Pouvez-vous déposer un enfant chez lui avec votre véhicule personnel ?

Les personnels d'encadrement ou de service ne peuvent transporter des enfants du centre dans leur véhicule personnel que pour des raisons de service (dans ce cadre, il est indispensable de se préoccuper du problème des assurances).

Les familles seront informées de l'éventualité de ce type de transport.

Déplacements pédestre sur la route

(Article R.412 section 6 du Code de la Route)

Ils sont à effectuer avec la plus extrême vigilance. En cas de nécessité, il faut rappeler qu'un groupe circulant sur une route est assimilé à un véhicule : ***en conséquence, il est nécessaire d'emprunter le côté droit de la chaussée, de demeurer groupé et en ordre.***

- Une surveillance rigoureuse est indispensable.
- De jour, il faut matérialiser le plus possible le groupe (habits de couleurs vives en fin de rang).
- De nuit ou dans des conditions difficiles de visibilité : lumière blanche à l'avant (brassard en matière réfléchissante au bras gauche) et lumière clignotante rouge à l'arrière.
- Si le groupe marche en colonne un par un, il doit se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de la marche, hors agglomérations.

La traversé des enfants se fait avec beaucoup de vigilance, un animateur de chaque côté de la route pour faire traverser.



Déplacements à bicyclette

Ils doivent répondre aux dispositions suivantes :

- ❖ Un responsable devant, un responsable derrière,
- ❖ Ne jamais rouler à deux de front,
- ❖ En cas d'effectif important, nécessité de fragmenter le groupe,
- ❖ Dispositifs lumineux obligatoires pour rouler de nuit ou par temps de brouillard,
- ❖ Le port du casque est obligatoire





JOURNEE TYPE

Les horaires sont indicatifs sauf **ceux en gras qui sont impératifs !**

7H45

Accueil des familles et temps libre

9H

*Régulation :
Tous ensemble. Au besoin on refait l'appel. On explique le déroulement de la journée et répond aux questions.*

9H15

***Mise en place des activités : Manuelle,
sportive...***

11h30

Départ pour le déjeuner

**Après le
repas**

***Temps calme : les enfants ont le choix entre plusieurs
petites activités calmes (jeux de société, dessin...)***

14h30

***Mise en place des activités : Manuelles,
sportives...***

16h15

***Gouter, temps d'échange et bilan de la
journée***

17h00

Accueil des familles / Temps libre

18h00

Bilan de fin de journée



FAMILLES

Ayant pour but de créer du lien avec les familles et de proposer un accueil de qualité, nous avons mis en place plusieurs actions :

A. Sorties intergénérationnelle et spectacle

Durant l'année des sorties intergénérationnelle avec le groupe Mardi rencontre du Polyedre sont organisés ainsi que des spectacles ouverts aux familles et tout autre habitants. Le but est de favoriser la mixité et de créer des liens avec toutes générations.

B. Gouters familles

Chaque période de petites vacances, le dernier vendredi nous proposons un moment convivial. Nous partageons un gouter avec les parents, les enfants, l'équipe pédagogique et les salariés du Polyèdre. Les familles ramènent gâteaux ou boissons et le Polyèdre propose des pâtisseries créées par les enfants dans la journée. Nous en profitons pour diffuser un diaporama avec les photos prises lors des vacances.

C. Barbecues familles

Pour la fin de saison et durant les vacances d'été, des barbecues sont organisés. Une fois dans l'année (juin) pour les mercredis et une fois par mois pour la période estivale. C'est le même concept que les gouters, les parents apportent du sucré, salé ou boisson et nous fournissons la viande et quelques petits « trucs salés ». Nous en profitons pour également diffuser un diaporama des vacances.

D. Accueil du matin et du soir

Lors des mercredis chaque matin et soir nous proposons café, thé et petit gâteau. Le but étant de proposer un accueil convivial et chaleureux pour pouvoir ensuite échanger avec les familles plus facilement. Nous proposons cet accueil également le lundi matin et le vendredi matin durant les vacances scolaires.

E. Journée porte ouverte

Les familles sont invitées à une journée portes ouvertes, une fois par trimestre sur la période des mercredis. Dans un premier temps, nous mettons en place un sondage durant l'accueil pour que les parents puissent nous donner quelques idées d'activités (manuelle, sportif...). Nous invitons les parents à venir la journée ou en demi-journée, le repas étant inclus.





L'ANIMATEUR

A. Organisation du travail de l'équipe

Comment s'organise les vacances ?

Pour les vacances scolaires, une réunion de préparation a lieu le samedi matin, une ou deux semaines avant l'ouverture du centre de loisirs, de 9h à 13h. La directrice et l'ensemble des animateurs participent à cette réunion. Elle est animée par la directrice. C'est à ce moment que les animateurs savent avec quelle tranche d'âge ils vont travailler. L'équipe pourra donc :

- ☞ Proposer et préparer des activités en fonction du thème du centre de loisirs et en référence au projet pédagogique
- ☞ Proposer et mettre en place des projets
- ☞ Echanger sur les enfants et la pédagogie
- ☞ Vérifier le matériel
- ☞ Faire du rangement
- ☞ Evaluer les achats à effectuer

L'équipe dispose de :

- ✓ Livres d'activités
- ✓ Une trame du programme de l'accueil de loisirs
- ✓ Le thème de l'accueil de loisirs
- ✓ Le projet pédagogique
- ✓ Matériels
- ✓ Téléphone
- ✓ Accès informatique et internet

Les animations organisées par l'équipe pédagogiques doivent être établies sous la forme d'un Projet d'Animation, validé par la directrice et à l'occasion par la directrice adjointe.

B. Formation des animateurs ou futur directeur

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit particulièrement les animateurs ou futur directeur en formation (STAGIAIRE, BAFA, BAFD, BAPAAT, BPJEPS...) et assure leur validation ou non suivant leurs acquis. Des formations spécifiques peuvent être proposées au fur et à mesure de l'année à l'équipe d'animation.

